



Conseil économique et social

Distr. générale
28 mars 2011
Français
Original: anglais

Commission de la science et de la technique au service du développement

Quatorzième session

Genève, 23-27 mai 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Thèmes prioritaires:
 - a) Évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le développement;
 - b) Les technologies comme moyen de faire face aux difficultés dans des domaines tels que l'agriculture et l'eau.
4. Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.
5. Examen des méthodes de travail de la Commission.
6. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la quinzième session de la Commission.
7. Ordre du jour provisoire et documentation de la quinzième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quatorzième session.

Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la quatorzième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2010/229 du 19 juillet 2011.

2. Conformément à l'usage, à sa treizième session, le 21 mai 2010, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa quatorzième session, composé comme suit:

Président: M^{me} Sherry Ayittey (Ghana)

Vice-Présidents: M. Alvaro Galvani (Brésil)
M. Fortunato de la Peña (Philippines)
M. Štefan Morávek (Slovaquie)
M. Frédéric Riehl (Suisse)

3. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également fonction de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa quatorzième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

Documentation

E/CN.16/2011/1/Rev.1 Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

Point 2

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

7. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) au nom des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial¹ ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, qui a eu lieu à Tunis, les participants ont entériné les résultats de la première phase et

¹ Les documents finals sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/>.

adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

8. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet à l'échelle du système des Nations Unies. À cet effet, il lui a été demandé de revoir le mandat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et notamment d'envisager de renforcer cette commission, en tenant compte d'une approche multipartite².

9. Dans sa résolution 2006/46, du 28 juillet 2006, intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

10. Dans sa résolution 2007/8 intitulée «Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information», adoptée le 25 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

11. Dans sa résolution 2010/2, adoptée le 19 juillet 2010 et intitulée «Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information», le Conseil économique et social a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à mettre en place, de manière transparente et sans exclusive, un groupe de travail ayant pour mission de chercher, de collecter et d'examiner les contributions de tous les États Membres et de toutes les autres parties prenantes sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet, dans le cadre du mandat énoncé dans l'Agenda de Tunis, et de présenter à la Commission à sa quatorzième session, en 2011, les recommandations qu'il jugera utiles, le rapport constituant une contribution de la Commission aux travaux de l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, si toutefois le mandat du Forum sur la gouvernance d'Internet devait être prorogé.

12. Le rapport du Secrétaire général³ sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international vise à établir un bilan de l'action engagée en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques en vue de promouvoir l'échange de meilleures pratiques et de retours d'expérience. Il s'appuie sur les conclusions et recommandations de la réunion-débat organisée par la Commission à Genève en décembre 2010, sur les contributions d'entités et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies et sur d'autres documents pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès accomplis dans la

² Agenda de Tunis pour la société de l'information, par. 105.

³ A/66/64-E/2011/77.

mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international comme demandé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

13. En novembre 2010, Le Président de la Commission a lancé des consultations multipartites sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information depuis 2005. Un questionnaire a été envoyé à tous les États Membres de l'ONU, aux différentes entités régionales ou internationales du système des Nations Unies, à des associations et institutions du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi qu'à des acteurs du secteur privé et de la société civile. L'objectif est de déterminer les domaines où les plus grands progrès ont été accomplis, où des obstacles et des difficultés ont été rencontrés, et où des mesures novatrices ont été prises pour les surmonter. Conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, il s'agira également de déterminer dans quelles mesures l'évolution de l'environnement des TIC appelle à consacrer davantage ou moins d'attention à certains secteurs. Les conclusions de cet examen quinquennal figurent dans le document E/CN.16/2011/CRP.2.

14. Dans sa résolution 65/141, l'Assemblée générale a décidé de proroger le mandat du Forum sur la gouvernance d'Internet pour une nouvelle période de cinq ans. Conformément à la résolution 2010/2 du Conseil économique et social, le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement a mis en place, de manière transparente et sans exclusive, un groupe de travail ayant pour mission de chercher, de collecter et d'examiner les contributions de tous les États Membres et de toutes les autres parties prenantes sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet, dans le cadre du mandat énoncé dans l'Agenda de Tunis (A/60/687).

15. Le rapport du Groupe de travail sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet présente les résultats des consultations tenues en ligne ou en direct avec toutes les parties intéressées. Il est soumis à la Commission à sa quatorzième session, assorti de recommandations, le cas échéant, qui constitueront une contribution de la Commission à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Documentation

A/66/64-E/2011/77	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
A/66/67-E/2011/79	Rapport du Groupe de travail sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet
E/CN.16/2011/CRP.1	Report on the intersessional panel meeting
E/CN.16/2011/CRP.2	Report on the five-year review of the World Summit on the Information Society

Point 3**Thèmes prioritaires:**

- a) **Évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le développement;**
- b) **Les technologies comme moyen de faire face aux difficultés dans des domaines tels que l'agriculture et l'eau.**

16. À sa dixième session, en mai 2007, conformément à la demande que le Conseil économique et social lui avait adressée dans sa résolution 2006/46, et application du mandat figurant dans les paragraphes 4, 5 et 6 de cette résolution, la Commission a adopté un programme de travail pluriannuel, largement axé sur le développement et comportant un certain nombre de thèmes. Elle a décidé d'étudier lors de chaque période biennale un aspect spécifique de l'édification d'une société de l'information, l'objectif étant de réduire la fracture numérique et d'examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technologie sur le développement.

17. Les thèmes qui seront abordés par la Commission dans le cadre de son programme de travail pluriannuel sont les suivants:

- a) Évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le développement;
- b) Les technologies comme moyen de faire face aux difficultés dans des domaines tels que l'agriculture et l'eau.

18. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa quatorzième session, un groupe d'étude s'est réuni à Genève (Suisse) du 15 au 17 décembre 2010. La Commission sera saisie du rapport de ce groupe⁴.

19. La Commission sera également saisie d'un document de séance intitulé «Applying a Gender Lens to Science, Technology and Innovation», établi par la CNUCED en étroite coopération avec le Conseil consultatif pour les questions de parité de la Commission, conformément à la résolution 2010/3 du Conseil économique et social. Ce document traite de la contribution potentielle de la science, de la technologie et de l'innovation à la promotion du statut et des moyens de subsistance des femmes, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des ressources en eau.

Documentation

E/CN.16/2011/3	Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le développement
E/CN.16/2011/2	Rapport du Secrétaire général sur les technologies comme moyen de faire face aux difficultés dans des domaines tels que l'agriculture et l'eau
E/CN.16/2011/CRP.1	Report on the Intersessional panel meeting
E/CN.16/2011/CRP.3	Applying a gender lens to science, technology and innovation

⁴ E/CN.16/2011/CRP.1.

Point 4

Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation

20. Dans sa résolution 2009/8, intitulée «Science et technique au service du développement», le Conseil économique et social s'est félicité des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation réalisés par la CNUCED et a encouragé celle-ci à continuer de mettre ses compétences et ses capacités d'analyse au service de tels examens.

21. Dans sa résolution 2010/3, le Conseil économique et social a encouragé la CNUCED à «redoubler ses efforts pour réaliser des analyses des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation pour répondre à la forte demande des États Membres, en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales compétentes, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et avec la Commission de la science et de la technique au service du développement, les commissions régionales ainsi que d'autres parties prenantes concernées, notamment la Banque mondiale et d'autres banques internationales et régionales de développement, dans le but d'aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes en matière de science, de technologie et d'innovation».

22. Des exposés seront présentés sur différents examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.

Point 5

Examen des méthodes de travail de la Commission

23. Suite aux recommandations formulées par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa treizième session, le Conseil économique et social a adopté trois décisions (2010/226, 2010/227, 2010/228) en juillet 2010, qui prorogeaient jusqu'en 2011 les dispositions actuelles relatives à la participation aux travaux de la Commission des organisations non gouvernementales (ONG), et des entités de la société civile et du secteur des entreprises, et des milieux universitaires.

24. À sa quatorzième session, la Commission examinera les avantages que présente la participation de ces différents acteurs à ses travaux et recommandera au Conseil des mesures appropriées.

25. La Commission sera saisie d'une note du secrétariat.

Documentation

E/CN.16/2011/4

Méthodes de travail de la Commission de la science et de la technique au service du développement

Point 6

Élection du Président et des autres membres du Bureau de la quinzième session de la Commission

26. Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa quinzième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

Point 7

Ordre du jour provisoire et documentation de la quinzième session de la Commission

27. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie d'un projet d'ordre du jour

provisoire de sa quinzième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Point 8

Adoption du rapport de la Commission sur sa quatorzième session

28. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa quatorzième session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Lundi 23 mai		
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	<i>Déclarations liminaires Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</i>
	Présentation du rapport du Secrétaire général sur le suivi du SMSI	<i>Débat général</i>
	Table ronde ministérielle sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI	
15 h 00	Table ronde ministérielle sur la contribution de la science et de la technologie à la solution des problèmes de développement	<i>Débat général</i>
Mardi 24 mai		
10 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	<i>Introduction et débat général</i>
	<i>Rapport sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet</i>	
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	<i>Introduction et débat général</i>
	(Suite)	
Mercredi 25 mai		
10 h 00	3. Thèmes prioritaires:	<i>Introduction et débat général</i>
	a) Évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le développement	
	b) Les technologies comme moyen de faire face aux difficultés dans des domaines tels que l'agriculture et l'eau	

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
15 h 00	4. Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	<i>Introduction et débat général</i>
<i>Jeudi 26 mai</i>		
10 h 00	5. Examen des méthodes de travail de la Commission	<i>Examen de la participation d'ONG, d'entités universitaires et d'entités du secteur des entreprises, y compris le secteur privé, aux travaux de la Commission</i>
		<i>Consultations informelles sur des projets de proposition</i>
15 h 00		<i>Consultations informelles sur des projets de proposition</i>
<i>Vendredi 27 mai</i>		
10 h 00 et 15 h 00	6. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la quinzième session de la Commission	<i>Consultations informelles sur des projets de proposition (si nécessaire)</i>
		<i>Élection du Bureau</i>
	7. Ordre du jour provisoire et documentation de la quinzième session de la Commission	<i>Décisions concernant des projets de proposition</i>
		<i>Adoption du projet d'ordre du jour provisoire</i>
	8. Adoption du rapport de la Commission sur sa quatorzième session	<i>Adoption du rapport</i>
	Clôture de la session	

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa quatorzième session (43 membres⁵; mandat de quatre ans)

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Afrique du Sud	2012
2. Autriche	2012
3. Brésil	2012
4. Bulgarie	2014
5. Chili	2012
6. Chine	2014
7. Costa Rica	2012
8. Cuba	2014
9. El Salvador	2014
10. États-Unis d'Amérique	2014
11. Fédération de Russie	2012
12. Finlande	2012
13. France	2014
14. Ghana	2012
15. Guinée équatoriale	2012
16. Hongrie	2014
17. Inde	2014
18. Iran (République islamique d')	2014
19. Israël	2012
20. Jamaïque	2012
21. Jordanie	2012
22. Lesotho	2014
23. Lettonie	2014
24. Mali	2012

⁵ Il manque actuellement quatre pays: trois pour le Groupe de l'Europe occidentale et des autres États, et un pour le Groupe asiatique.

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
25. Maurice	2014
26. Oman	2012
27. Pakistan	2012
28. Pérou	2014
29. Philippines	2014
30. Portugal	2012
31. République démocratique du Congo	2012
32. République dominicaine	2014
33. République-Unie de Tanzanie	2014
34. Rwanda	2014
35. Slovaquie	2012
36. Sri Lanka	2012
37. Suisse	2012
38. Togo	2014
39. Tunisie	2014
